

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

22 mars 2012 – 18h00

Locaux Communauté de communes du Pays des Couleurs à Morestel

- **1^{ère} partie : CDRA de 18h à 18h45**
 - Compte de gestion 2011 Budget annexe CDRA
 - Compte administratif 2011 Budget annexe CDRA
 - Affectation du résultat excédentaire de 2011
 - Budget primitif 2012 Budget annexe CDRA
 - Montant de la participation financière 2012 Budget annexe CDRA (compétence CDRA)
 - Information sur :
 - ✓ Création de l'agence de mobilité Nord Isère
 - Tableaux de bord CDRA
 - Questions diverses

- **2^{ème} partie : SYMBORD de 19h à 20h**

Approbation du compte-rendu du Conseil syndical du 02/02/12

 - a- Syndicat Mixte**
 - Compte de gestion 2011 Budget principal
 - Compte administratif 2011 Budget principal
 - Affectation du résultat excédentaire de 2011
 - Budget primitif 2012 Budget principal
 - Montant de la participation financière 2012 Budget principal (compétence SCOT)
 - Tableau de bord Syndicat Mixte
 - b- SCoT**
 - Relations avec l'Agence d'Urbanisme de Lyon
 - Information sur :
 - ✓ Evaluation du contenu du SCoT (Grenelle 2 et DAC)
 - Tableau de bord SCoT
 - c- Questions diverses**

1ère PARTIE : CDRA

Présents : Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BONNARD Olivier, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, DAVRIEUX Roger, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, GIMEL Daniel, GIROUD Christian, HOTE Daniel, LAJOIE Michel, LOUVET Didier, MARTIN Jean-Louis, MENUET Serge, MORNEY Roger, RAY Albert, RIVAL Christian, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques.

Pouvoirs : Monsieur BLEROT donne pouvoir à Monsieur DESCAMPS, Monsieur BRENIER donne pouvoir à Monsieur GENTIL, Monsieur CHEVROT donne pouvoir à Monsieur TUDURI, Monsieur DAINA donne pouvoir à Monsieur HOTE, Monsieur MOLINA donne pouvoir à Monsieur ZAMBERNARDI, Monsieur MOYNE-BRESSAND donne pouvoir à Monsieur LAJOIE.

Le Président ouvre la première partie de la séance à 18h15 après validation du quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur GIMEL est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

Inscription des questions diverses :

Pas de questions diverses.

1. Compte de gestion 2011 du budget annexe CDRA

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget annexe CDRA tenu par le trésorier pour l'exercice 2011. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2011. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2011.

Objet : Approbation du compte de gestion 2011 du budget annexe CDRA

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget annexe CDRA tenu par le trésorier pour l'exercice 2011. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2011. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2011.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2011 pour le Budget annexe CDRA
- déclare que le compte de gestion du budget annexe CDRA dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2011 n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOPTÉ : à 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

2. Compte administratif 2011 du budget annexe CDRA

Le Président quitte l'assemblée.

Monsieur ZAMBERNARDI, Vice-président, rappelle que le compte administratif ci-dessous a fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

Comme proposé dans la convocation, l'intégralité des documents était consultable au Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture.

Monsieur ZAMBERNARDI présente les résultats et soumet le compte administratif au vote.

Compte administratif 2011 (en euros) - Budget annexe CDRA

* évolution du montant du BP suite à la DM de décembre 2011

FONCTIONNEMENT	BP 2011*	Réalisé 2011	Commentaires sur le réalisé 2011
011 - Charges à caractère général	71 439	45 464	pas ou peu de réalisation des actions suivantes : frais de formations, frais de colloques et séminaires, annonces et insertions, frais de transports, frais de réception
012 - Charges de personnel	147 400*	143 527	recrutement de l'animatrice du CLD
022 - Dépenses imprévues	20 076	-	compte d'équilibre sans réalisation
023 - Virement à la section d'investissement	1 382	-	compte d'équilibre sans réalisation
042 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	40 129	40 128	amortissements des immobilisations
65 - Autres charges gestion courante	352 389*	78 525	actions transversales du CDRA peu réalisées et réserve financière pour les prochaines actions
67 - Charges exceptionnelles	100	0	montant minimal pour d'éventuels intérêts moratoires
TOTAL DEPENSES	632 915	307 644	
002 - Résultat 2010 reporté (excédent)	255 765	255 765	résultat 2010
74 - Dotations et participations	377 150	341 924	- cotisations des adhérents (169K€) - reversement du budget principal poste assistante de gestion (12K€) - subventions de la Région Rhône Alpes (125K€) - subventions du Conseil Général de l'Isère (34K€)
TOTAL RECETTES	632 915	597 689	
INVESTISSEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	Commentaires sur le réalisé 2011
001 - Résultat 2010 reporté (déficit)	8 548	8 548	résultat 2010
020 - Dépenses imprévues	0	-	compte d'équilibre sans réalisation
20 - Immobilisations incorporelles	67 000	38 611	études d'investissement non réalisées
21 - Immobilisations corporelles	2 000	0	équipement de la structure
23 - Immobilisations en cours	0	0	sans objet
TOTAL DEPENSES	77 548	47 159	
001 - résultat 2010 reporté (excédent)	0	0	résultat 2010
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 382	-	compte d'équilibre sans réalisation
040 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	40 129	40 128	amortissements des immobilisations
10 - Dotation, Fonds divers et réserves	16 037	16 039	- FCTVA - affectation du résultat déficitaire de 2010
13 - Subventions	20 000	4 935	subventions de la Région Rhône Alpes pour les études d'investissement du CDRA
TOTAL RECETTES	77 548	61 102	

Objet : Compte administratif 2011 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le compte administratif 2011 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	307 644,48 €	47 158,71 €
Recettes	597 689,48 €	61 101,61 €
Résultat	290 045,00 €	13 942,90 €

ADOPTÉ : à 27 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les documents originaux sont diffusés en séance pour signature.
Le Président revient dans l'assemblée.

3. Affectation du résultat excédentaire de 2011 - budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI présente le résultat excédentaire 2011 du budget annexe CDRA qui est reporté au Budget primitif 2012.

Affectation du résultat 2011 (en euros)

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	290 045,00	13 942,90
Excédent à reporter sur 2012	303 987,90	

Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2011 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Après présentation du compte administratif 2011,
les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré :
décident de porter le résultat excédentaire 2011 de la façon suivante :

↳ en section d'investissement pour un montant de 13 942,90 €
au compte 001 excédent d'investissement reporté

↳ en section de fonctionnement pour un montant de 290 045,00 €
au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

4. Budget primitif 2012 du budget annexe CDRA

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que le budget primitif ci-dessous a fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Il présente les différentes actions qui font l'objet d'une inscription au budget primitif 2012.

Comme proposé dans la convocation, l'intégralité des documents était consultable au Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture.

Le budget primitif 2012 du budget annexe CDRA tient compte en dépenses et en recettes

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2011

En dépenses de fonctionnement :

- ✓ augmentation des dépenses de personnel suite recrutement animatrice CLD (162K€)
- ✓ budget publications pour diffusion de la charte CARDON et création charte graphique patrimoine (10K€)
- ✓ reversement au budget principal pour les frais de structure en hausse (41K€)
- ✓ actions transversales CDRA (145K€)
- ✓ réserve financière pour les futures actions (240K€)

En recettes de fonctionnement :

- ✓ clôture excédentaire du budget 2011 en hausse (290K€)
- ✓ cotisations des adhérents maintenues (169.6K€)
- ✓ reversement du budget principal pour poste assistante de gestion (12.5K€)
- ✓ subventions Région et CG38 pour les actions transversales (235K€)

En dépenses d'investissement :

- ✓ études d'investissement CDRA (39K€)
- ✓ travaux sur la valorisation du patrimoine (70K€)
- ✓ acquisition logiciels (3K€)
- ✓ équipement de la structure (2K€)

En recettes d'investissement :

- ✓ clôture excédentaire du budget 2011 pour la 1^{ère} fois (13K€)
- ✓ FCTVA sur les investissements 2010 en hausse (13K€)
- ✓ subvention de la Région Rhône Alpes pour les études d'investissement (43K€)

Monsieur ZAMBERNARDI présente les tableaux et soumet le budget primitif au vote.

Budget primitif 2012 (en euros)
Budget annexe CDRA

FONCTIONNEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	BP 2012
011 - Charges à caractère général	71 439	45 464	85 332
012 - Charges de personnel	147 400	143 527	162 000
022 - Dépenses imprévues	20 076	-	31 270
023 - Virement à la section d'investissement	1 382	-	0
042 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	40 129	40 128	43 618
65 - Autres charges gestion courante	352 389	78 525	385 650
67 - Charges exceptionnelles	100	0	100
TOTAL DEPENSES	632 915	307 644	707 970
002 - Résultat 2011 reporté (excédent)	255 765	255 765	290 045
74 - Dotations et participations	377 150	341 924	417 925
TOTAL RECETTES	632 915	597 689	707 970
INVESTISSEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	BP 2012
001 - Résultat 2011 reporté (déficit)	8 548	8 548	0
020 - Dépenses imprévues	0	-	199
20 - Immobilisations incorporelles	67 000	38 611	42 076
21 - Immobilisations corporelles	2 000	0	2 000
23 - Immobilisations en cours	0	0	70 000
TOTAL DEPENSES	77 548	47 159	114 275
001 - résultat 2011 reporté (excédent)	0	0	13 943
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 382	-	0
040 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	40 129	40 128	43 618
10 - Dotation, Fonds divers et réserves	16 037	16 039	13 668
13 - Subventions	20 000	4 935	43 046
TOTAL RECETTES	77 548	61 102	114 275

Objet : Budget primitif 2012 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2012 équilibré présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	707 970 €	114 275 €
Recettes	707 970 €	114 275 €

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les documents originaux sont diffusés en séance pour signature.

5. Montant participation financière 2012 du budget annexe (compétence CDRA)

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que les cotisations 2012 ont fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Cotisation budget annexe CDRA :

Définition du montant de cotisation CDRA pour la compétence CDRA :

Etant donné :

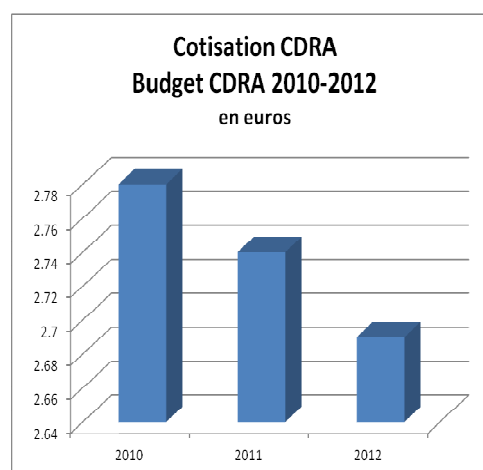
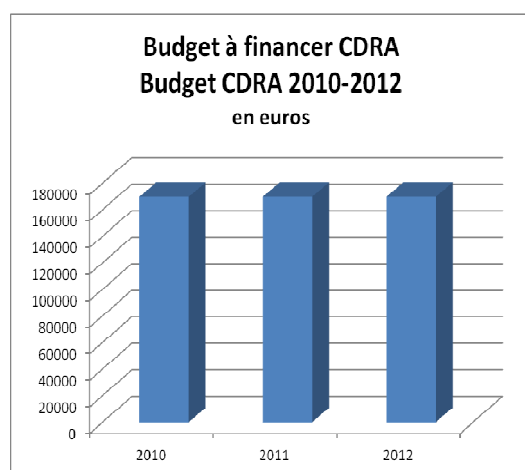
- le montant de l'excédent 2011 à reporter
- les projets d'études à mener en 2012
- l'augmentation de population DGF 2011
- le budget primitif 2012

➔ Pas d'évolution de la méthode de calcul validée en 2011 : Charges du poste de chef de projet SCOT sur le budget principal et subventions sur le budget CDRA

POUR 2012 :

- ❖ Hypothèse CDRA = 63 051 habitants (DGF 2011)
Budget SYMBORD : 169 800 € à financer par les cotisations adhérents

Participation financière CDRA 2012 : 2.69 €/ hab. (contre 2,78 €/ hab. en 2010 et 2,74 €/hab. en 2011)



Monsieur TUDURI fait remarquer que le montant des cotisations devrait faire l'objet d'un vote avant celui du budget primitif.

Cette remarque sera mise en application pour la seconde partie concernant les cotisations et le budget primitif du budget principal.

Monsieur ZAMBERNARDI soumet les cotisations 2012 au vote des conseillers syndicaux.

Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2012 du budget annexe CDRA du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année une cotisation financière des collectivités et EPCI adhérents à cette compétence optionnelle.

Conformément aux délibérations du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un nouveau mode de calcul des cotisations et fixe la population de référence pour le calcul de la cotisation CDRA et au regard des dépenses et

recettes prévues sur l'exercice 2012, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 2.69 € par habitant pour l'année 2012 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes à cette compétence optionnelle.

Après délibération, le Conseil Syndical **approuve** la proposition et **fixe** le montant de la participation financière par habitant à **2.69 €** pour l'année 2012 pour la compétence CDRA.

ADOPTÉ : à 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

6. Information sur la création de l'agence de mobilité Nord Isère

Le Président rappelle que l'information suivante a fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

L'assemblée générale constitutive de l'association a eu lieu le 9 février 2012 à La Tour du Pin :

→ Création de l'Agence de Mobilité Nord Isère (association)

→ Désignation des membres du Conseil d'Administration :

Président : Serge MENUET (BOUCLE DU RHONE)

1er vice-président : Claude BERENGUER (CAPI)

2ème vice-président : Bruno VIVER MERLE (VALS DU DAUPHINE)

Trésorier : Pascal N'KAOUA (CLD)

Trésorier adjoint : Sylvain SERRE COMBE (CCI NORD ISERE)

Secrétaire : Roger MARCEL (VALS DU DAUPHINE)

Secrétaire adjoint : Armand BONNAMY (ISERE PORTE DES ALPES)

→ Recrutements en cours :

3 postes pour mettre en œuvre le plan d'actions sur 3 ans 2012-2014.

- Recrutement du directeur : suite aux auditions de 6 candidats le 7 mars 2012, Claire LABEL a été retenue comme directrice de l'Agence de Mobilité du Nord Isère. Elle prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2012.

La directrice sera présentée lors d'un prochain conseil syndical.

- Recrutement des 2 animateurs : candidatures en cours jusqu'au 25 mars 2012.

Les auditions auront lieu le 11 avril 2012.

La prise de fonction est prévue au plus tôt, soit le 1^{er} mai 2012 soit le 1^{er} juin 2012 selon la disponibilité des candidats qui seront retenus.

7. Tableau de bord CDRA

Monsieur GIROUD, Vice-président présente le tableau de bord du CDRA.

Ordre du jour du Comité de pilotage CDRA du 6 février 2011 :

→ Bilan de l'animation des Unions commerciales (action 11-1)

Présentation par Catherine VEYRON, vice-présidente ACABRED et Eglantine GUILLOT, animatrice des Unions commerciales (cf. rapport d'activité en téléchargement sur www.symbord.fr)

→ Bilan CDRA année 2011 (cf. document ci-dessous)

→ Convention Ageden 2012 (action 7-2)

→ Point sur les études en cours :

- Patrimoine
- Créafil Nord Isère :

Lors du dernier comité de pilotage Créafil, un diagnostic de l'organisation de la création d'entreprises a été présenté. De nombreuses interrogations sont soulevées. Le Président confie à Monsieur GIROUD le soin de recadrer la démarche si nécessaire.

→ Echanges avec les nouveaux membres du bureau du CLD

Dossiers engagés (6 février 2011)

2-4 Restauration du petit patrimoine local	Commune de Sermérieu
2-4 Restauration du petit patrimoine local	Commune de Parmilieu
4-5 Pelouses sableuses	CCPC
4-5 Pelouses sableuses	CCIC
6-1 Poste Directeur Agence mobilité	Agence de mobilité du Nord Isère
7-2 Convention AGEDEN 2012	SYMBORD
13-3 Programmation culturelle 2012	Maison du Patrimoine Hières sur A
13-3 Circuit arboretum au Clos Claret	Commune de Morestel
14-2 Exposition sur le patrimoine local	SYMBORD
17-2 Soutien aux Aveyrinades 2012	Association Les Aveyrinades
17-2 Festival du Cingle 2012	Association Art et Musique
17-2 Faites des Arts 2012	Petit Théâtre de Chavanoz
17-2 Coups de pouce de la chanson française 2012	Petit Théâtre de Chavanoz
+ Dossiers PSADER	
4-1 Projets de gestion concertée collectivités/agriculteurs	Ch. d'agriculture
10-2a Renouveau agricole 2012	Ch. d'agriculture
10-2b Favoriser l'activité en milieu rural 2012	Ch. d'agriculture
15-1 Appui au démarche collective de circuits courts 20112	Ch. d'agriculture
15-2 Développement de l'agritourisme 2012	Ch. d'agriculture
17-4 Charte du territoire 2012	Ch. d'agriculture

Décisions du bureau syndical

- Aucune délibération prise par le Bureau dans le cadre de sa délégation

BILAN SYNTHETIQUE DU CDRA 2011

3^{ème} année (2009-2013)

Nombre de comité de pilotage : 5

Nombre de dossiers engagés : 61 (41 en 2009 - 39 en 2010)

Dépenses engagées : 1 565 712 € (1 430 000 € en 2009 – 1402 406 € en 2010)

Soit 4 368 118 engagées depuis le début du CDRA sur 16 186 000 € prévus (27%)

Montant de subvention engagée :

Région : 575 332 € de subvention (taux moyen 36.7 %)

Département : 89 889 € de subvention (taux moyen 5.7 % - hors dotation territoriale)

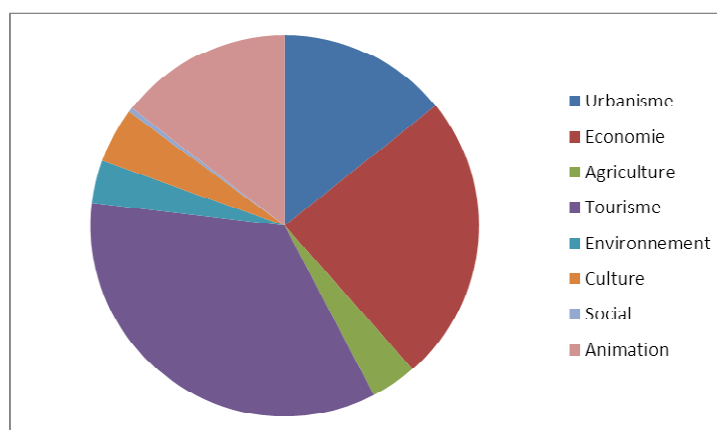
Montant moyen de subvention régionale par dossier : 9 432 € de subvention en moyenne par dossier

⇒ Reste 3 145 000 € de subvention régionale à engager en 2 ans (67 % du contrat)

⇒ Reste 610 000 € de subvention départementale à engager en 2 ans (65% du contrat)

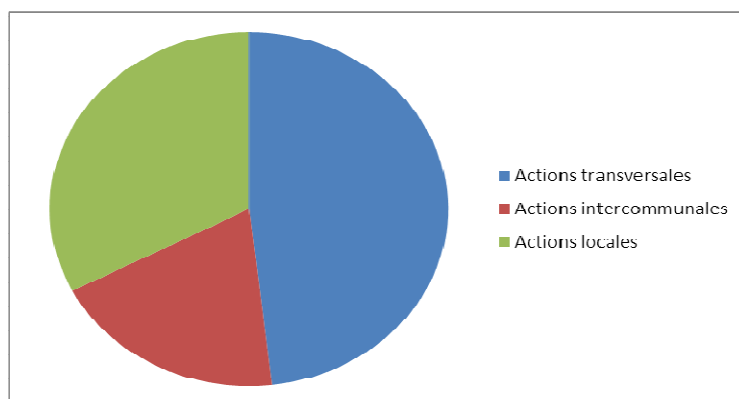
Répartition des subventions par thème : (en montant de subvention régionale engagée)

Thème	Montant engagé	Nombre dossiers
Urbanisme	81 444	8
Economie	140 440	6
Agriculture	22 130	4
Tourisme – Patrimoine	198 390	30
Environnement	21 000	3
Culture	26 807	5
Social	2 183	2
Animation	82 938	3
TOTAL	575 332	61



Répartition des subventions par maître d'ouvrage : (en montant de subvention régionale engagée)

Maître d'ouvrage	Montant engagé	Nombre de dossiers
Actions transversales	276 952	20
Actions intercommunales	110 608	9
Actions locales	187 772	32



Perspectives 2012-2013 :

1- Mise en place de l'avenant

Eclairage public – Déplacement doux

2- Concrétisation des schémas directeurs :

- Pôles urbains (1-1): 300 000 € de subvention à affecter
- Déplacement doux (2-1) : 156 000 € de subvention à affecter
- Patrimoine (2-4) 112 500 € de subvention à affecter
- Déplacement (6-1) 90 000 € de subvention à affecter
- *Enfance (16-1)* 156 000 € de subvention à affecter ?

Bilan des actions transversales 2011

Recettes perçues = 61 936 hab x 2,74 € = 169 704 €

Dépenses engagées : 132 441 € soit 78 %

→ Le solde 2011 (37 263 €) sera réinvesti dans les actions transversales 2012.

8. Questions diverses CDRA

Pas de questions diverses.

2ème PARTIE : SYMBORD

Présents : Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BONNARD Olivier, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, DAVRIEUX Roger, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, GIMEL Daniel, GIROUD Christian, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LAJOIE Michel, LOUVET Didier, MARTIN Jean-Louis, MENUET Serge, MORNEY Roger, PAVIET-SALOMON André, RAY Albert, RIVAL Christian, ROUX Elisabeth, SBAFFE Jean-Louis, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques.

Pouvoirs : Monsieur BLERIOT donne pouvoir à Monsieur DESCAMPS, Monsieur BON donne pouvoir à Monsieur DAVRIEUX, Monsieur BRENIER donne pouvoir à Monsieur GENTIL, Monsieur DEZEMPTTE donne pouvoir à Monsieur JOANNON, Monsieur CHEVROT donne pouvoir à Monsieur TUDURI, Monsieur DAINA donne pouvoir à Monsieur HOTE, Monsieur GINDRE donne pouvoir à Monsieur MENUET, Monsieur MOLINA donne pouvoir à Monsieur ZAMBERNARDI, Monsieur MOYNE-BRESSAND donne pouvoir à Monsieur LAJOIE, Monsieur TESTE donne pouvoir à Monsieur PAVIET-SALOMON

Monsieur MENUET ouvre la deuxième partie de la séance à 19h00 après validation du quorum.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur GIMEL est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

Approbation du compte-rendu :

Le compte-rendu du Conseil syndical du 2 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

Inscription des questions diverses :

Pas de questions diverses.

a- Syndicat Mixte

9. Compte de gestion 2011 du budget principal

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2011. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2011. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2011.

Objet : Approbation du compte de gestion 2011 du budget principal

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2011. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2011. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2011.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2011 pour le Budget principal
- déclare que le compte de gestion du budget principal dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2011 n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOPTÉ : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

10. Compte administratif 2011 Budget principal

Le Président quitte l'assemblée.

Monsieur MARTIN s'absente un moment de la séance.

Monsieur ZAMBERNARDI, Vice-président, rappelle que le compte administratif ci-dessous a fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

Comme proposé dans la convocation, l'intégralité des documents était consultable au Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture.

Monsieur ZAMBERNARDI présente les résultats.

**Compte administratif 2011 (en euros)
Budget principal**

FONCTIONNEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	Commentaires sur le réalisé 2011
011 - Charges à caractère général	142 000	77 939	pas ou peu de réalisation des actions suivantes : honoraires d'avocat, dépenses de communication, maintenance, frais de formations, frais de transports, déficit des RNS 2011 reporté sur 2012
012 - Charges de personnel	57 200	46 166	recrutement d'une nouvelle chef de projet SCOT
022 - Dépenses imprévues	16 253	-	compte d'équilibre sans réalisation
023 - Virement à la section d'investissement	0	-	compte d'équilibre sans réalisation
042 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	24 144	24 144	amortissements des immobilisations
65 - Autres charges gestion courante	46 500	31 246	réalisation : indemnités des élus et cotisations de retraite des élus abandon : étude St Exupéry (10K€)
67 - Charges exceptionnelles	200	0	montant minimal pour d'éventuels intérêts moratoires
TOTAL DEPENSES	286 297	179 495	
002 - Résultat 2010 reporté (excédent)	94 958	94 958	résultat 2010
74 - Dotations et participations	191 339	190 988	- cotisations des adhérents (153K€) - reversement du budget annexe pour les frais de structure (37K€)
TOTAL RECETTES	286 297	285 946	
INVESTISSEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	Commentaires sur le réalisé 2011
001 - Résultat 2010 reporté (déficit)	0	0	néant (clôture du budget 2010 excédentaire)
020 - Dépenses imprévues	5 095	-	compte d'équilibre sans réalisation
20 - Immobilisations incorporelles	65 000	6 426	études d'investissement non réalisées : - Schéma de secteur (20K€) - SIG (20K€) - évaluation du SCOT en matière de Grenelle non soldée (14K€ reportés sur 2012) acquisitions logiciels non réalisées (5K€)
21 - Immobilisations corporelles	2 500	2 455	équipement de la structure
TOTAL DEPENSES	72 595	8 881	
001 - résultat 2010 reporté (excédent)	44 816	44 816	résultat 2010
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	-	compte d'équilibre sans réalisation
040 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	24 144	24 144	amortissements des immobilisations
10 - Dotation, Fonds divers et réserves	635	635	FCTVA
13 - Subventions	3 000	0	subvention de la Région Rhône Alpes pour l'acquisition d'un SIG (dépense non réalisée)
TOTAL RECETTES	72 595	69 595	

Monsieur PAVIET-SALOMON souhaite obtenir quelques éclaircissements sur les dépenses d'investissement non réalisées. Des réponses lui sont apportées.

Monsieur ZAMBERNARDI soumet le compte administratif au vote.

Objet : Compte administratif 2011 du budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le compte administratif 2011 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	179 494,71 €	8 881,35 €
Recettes	285 946,08 €	69 595,13 €
Résultat	106 451,37 €	60 713,78 €

ADOPTÉ : à 31 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les documents originaux sont diffusés en séance pour signature.

Le Président revient dans l'assemblée, Monsieur MARTIN également.

11. Affectation du résultat excédentaire de 2011 - budget principal

Monsieur ZAMBERNARDI présente le résultat excédentaire 2011 du budget principal qui est reporté au Budget primitif 2012.

Affectation du résultat 2011 (en euros)

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	106 451,37	60 713,78
Excédent à reporter sur 2012	167 165,15	

Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2011 du budget principal du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Après présentation du compte administratif 2011,
les membres du Conseil syndical, après avoir délibéré :

décident de porter le résultat excédentaire 2011 de la façon suivante :

↳ en section d'investissement pour un montant de 60 713,78 €
au compte 001 excédent d'investissement reporté

↳ en section de fonctionnement pour un montant de 106 451,37 €
au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOPTÉ : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

12. Montant de la participation financière 2012 du budget principal (compétence SCOT)

Suite à la remarque de Monsieur TUDURI en première partie de séance, les montants de cotisations 2012 sont votés avant le budget primitif 2012.

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que les cotisations 2012 ont fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Cotisation budget principal :

Définition du montant de cotisation SYMBORD

Etant donné :

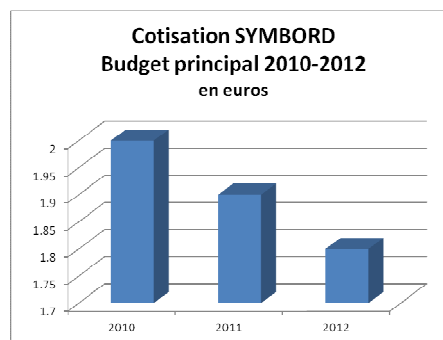
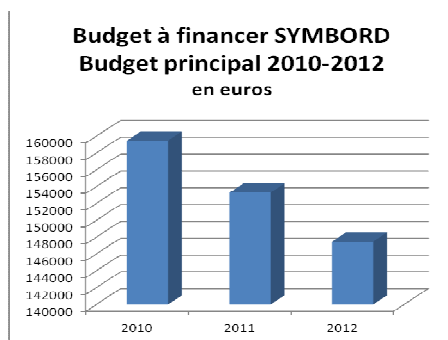
- le montant de l'excédent 2011 à reporter
- les projets d'étude à mener en 2012
- l'augmentation de population DGF 2011
- le budget primitif 2012

→ Pas d'évolution de la méthode de calcul validée en 2011 : Charges du poste de chef de projet SCOT sur le budget principal et subventions sur le budget CDRA

POUR 2012 :

- ❖ HYPOTHESE SYMBORD = 81 962 habitants (DGF 2011)
Budget SYMBORD : 147 531 € à financer

Participation financière SYMBORD 2012 : 1.80 €/hab. (contre 2,00 €/hab. en 2010 et 1,90€/hab. en 2011)



Monsieur ZAMBERNARDI soumet les cotisations 2012 au vote des conseillers syndicaux.

Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2012 – budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Conformément à la délibération du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un nouveau mode de calcul des cotisations et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2012, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 1,80 € par habitant pour l'année 2012 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes au Syndicat Mixte.

Après délibération, le Conseil Syndical **approuve** la proposition et **fixe** le montant de la participation financière par habitant à **1,80 €** pour l'année 2012 pour le budget principal (compétence SCOT).

ADOPTÉ : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

13. Budget primitif 2012 du budget principal

Monsieur ZAMBERNARDI rappelle que le budget primitif ci-dessous a fait l'objet d'une présentation en Bureau syndical le 8 mars 2012.

Il présente les différentes actions qui font l'objet d'une inscription au budget primitif 2012.

Comme proposé dans la convocation, l'intégralité des documents était consultable au Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture.

Le budget primitif 2012 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- de la répartition des charges à caractère général entre les 2 budgets
- du résultat définitif 2011

En dépenses de fonctionnement :

- ✓ Stabilité des dépenses de personnel (56K€)
- ✓ honoraires d'avocat (16K€)
- ✓ dépenses de communication (20K€)
- ✓ diverses adhésions (16K€)
- ✓ étude du CG38 sur la faisabilité du prolongement du T3 (5K€)

En recettes de fonctionnement :

- ✓ clôture excédentaire du budget 2011 en hausse (106K€)
- ✓ cotisations des adhérents en baisse (147K€)
- ✓ reversement du budget annexe pour les frais de structure en hausse (41K€)

En dépenses d'investissement :

- ✓ schéma de secteur et SIG (40K€)
- ✓ solde de l'étude sur l'évaluation du SCOT/Grenelle 2 (14K€)
- ✓ évaluation du SCOT en cours et évolutions (50K€)
- ✓ acquisition logiciels (5K€)
- ✓ équipement de la structure (2,5K€)

En recettes d'investissement :

- ✓ clôture excédentaire du budget 2011 en hausse (60K€)
- ✓ FCTVA sur les investissements 2010 (0,5K€)
- ✓ subvention de la Région Rhône Alpes pour l'acquisition du SIG (3K€)

Budget primitif 2012 (en euros) - Budget principal

 FONCTIONNEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	BP 2012
011 - Charges à caractère général	142 000	77 939	134 600
012 - Charges de personnel	57 200	46 166	56 000
022 - Dépenses imprévues	16 253	-	4 911
023 - Virement à la section d'investissement	0	-	25 834
042 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	24 144	24 144	22 769
65 - Autres charges gestion courante	46 500	31 246	51 000
67 - Charges exceptionnelles	200	0	200
TOTAL DEPENSES	286 297	179 495	295 314
002 - Résultat 2011 reporté (excédent)	94 958	94 958	106 451
74 - Dotations et participations	191 339	190 988	188 863
TOTAL RECETTES	286 297	285 946	295 314
 INVESTISSEMENT	BP 2011	Réalisé 2011	BP 2012
001 - Résultat 2011 reporté (déficit)	0	0	0
020 - Dépenses imprévues	5 095	-	1 382
20 - Immobilisations incorporelles	65 000	6 426	109 000
21 - Immobilisations corporelles	2 500	2 455	2 500
TOTAL DEPENSES	72 595	8 881	112 882
001 - résultat 2011 reporté (excédent)	44 816	44 816	60 714
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	-	25 834
040 - Opération d'ordre Dotations aux amortissements	24 144	24 144	22 769
10 - Dotation, Fonds divers et réserves	635	635	565
13 - Subventions	3 000	0	3 000
TOTAL RECETTES	72 595	69 595	112 882

Monsieur PAVIET-SALOMON souhaite obtenir quelques éclaircissements sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement proposées.

Des réponses lui sont apportées notamment sur l'engagement des dépenses en matière d'évolution du SCOT qui lui semble prématurée compte tenu du travail actuel de l'Etat pour la création d'un schéma de référence sur le territoire autour de l'aéroport St-Exupéry.

En effet, l'Etat a engagé un travail de réflexion sur ce territoire et recrute un bureau d'étude « ensemblier de haut niveau » en charge de réaliser un schéma de référence sur ce secteur. La DTA n'est, pour le moment, pas directement impactée mais le lien entre schéma de référence et DTA est évident. De ce travail découlera, certainement, une révision de la DTA.

Si le conseil syndical se prononce pour une révision ou une modification de notre SCOT, en vue d'intégrer un Document d'Aménagement Commercial ou de « grenelliser » le document, le travail de diagnostic et d'émergence du PADD sera long et permettra l'anticipation des attentes de l'Etat et un travail partenarial.

Le contexte législatif, territorial, et technique est constamment en mouvement et il semble donc impossible d'attendre que les choses « soient figées ».

Enfin, aucune décision d'évolution du SCOT ne sera prise sans délibération du Conseil Syndical mais l'exercice budgétaire impose de prévoir la somme nécessaire à ce chantier.

Monsieur ZAMBERNARDI soumet le budget primitif au vote.

Objet : Budget primitif 2012 du budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical **approuvent** le budget primitif 2012 équilibré présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	295 314 €	112 882 €
Recettes	295 314 €	112 882 €

ADOPTÉ : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Les documents originaux sont diffusés en séance pour signature.

14. Tableau de bord Syndicat Mixte

- ✓ Aucune délibération prise par le Bureau dans le cadre de sa délégation
- ✓ Aucune décision du Président prise dans le cadre de ses délégations

b- SCOT

15. Relations avec l'Agence d'Urbanisme de Lyon

Le Président rappelle que l'information suivante a été donnée au bureau syndical du 8 mars 2012.
Il donne la parole à Nadège ABON avant d'échanger sur le sujet.

L'Agence d'urbanisme de Lyon est une association loi 1901, ayant un programme de travail partenarial avec l'ensemble de ses membres (propriété de tous les membres, à la différence d'un simple bureau d'étude). Elle produit de l'ingénierie, coordonne et accompagne ses partenaires pour répondre aux questions de l'urbanisation contemporaine, grâce à une équipe dense, compétente dans de multiples domaines (veille économique, urbanisme commercial, SIG...).

Lors du Bureau syndical du 8 mars 2012, il est ressorti que les relations entre le Syndicat Mixte et l'Agence devaient être renforcées étant donné les chantiers à réaliser dans les années qui viennent (Evaluation du SCoT et de sa mise en œuvre, évolution du SCoT...).

Monsieur GIMEL témoigne de la bonne connaissance de notre territoire par l'Agence d'urbanisme, les ayant entendu à plusieurs reprises lors des groupes de travail sur le schéma de référence autour de St-Exupéry.

Il est précisé qu'effectivement, l'Agence travaille à une échelle métropolitaine et que les territoires périurbains constituent aussi un terrain d'étude attractif pour elle.

Monsieur RIVAL demande si l'Agence d'urbanisme a travaillé en soutien à l'Etat lors de la création de la DTA ? L'Agence a travaillé avec les SCoT, dans le cadre de l'Interscot, pour la réalisation d'un livre blanc sur le territoire autour de l'aéroport. L'Etat s'est appuyé sur ce travail, comme « mise de fond intellectuelle » lors de l'animation des groupes de travail. En aucun cas, l'Agence n'est prestataire de l'Etat dans cette démarche ou dans celle de la DTA à l'époque.

Enfin, Monsieur BONNARD précise que le chef de projet ne pourra faire face à l'ensemble des chantiers prévus sans ingénierie supplémentaire.

Le Président soumet l'adhésion au vote des conseillers syndicaux.

Les conseillers syndicaux proposent que le Président représente le Syndicat Mixte au Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme.

Objet : Adhésion du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné à l'Agence d'Urbanisme de Lyon

Monsieur le Président présente au conseil syndical l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Cette association Loi 1901 est :

- régie par le code de l'urbanisme
- dotée d'un Conseil d'Administration rassemblant ses principaux membres (Collectivités, Etat...)
- principalement financée par les subventions des membres
- dotée d'un programme de travail partenarial décidé par le Conseil d'administration et propriété de tous.

L'Agence d'urbanisme a pour ambition de coordonner et accompagner ses partenaires pour répondre aux questions de la ville contemporaine ;

En tenant compte :

- Multiplicité des acteurs
- Eclatement et dispersion des compétences
- Echelle métropolitaine, échelle locale...

A travers :

- L'observation urbaine : banque de données et tableaux de bord, système d'observation géographique, suivi et évaluation des politiques publiques
- La prospective urbaine et les projets de territoire
- L'urbanisme et la planification : SCoT, PLU...
- Les politiques sectorielles : déplacements (PDU), habitat (PLH), commerce (SDC), environnement, foncier...

- La politique de la ville et de cohésion sociale...
- L'information, l'animation, la communication...

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante :

- d'adhérer à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.
- de prévoir la cotisation annuelle, soit 5000 €
- de définir chaque année le programme de travail partenarial
- de prévoir au budget les crédits correspondants chaque année
- de désigner le Président en tant que représentant titulaire du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné au Conseil d'administration
- d'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical **DECIDE** :

- d'adhérer à l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
- de prévoir la cotisation annuelle, soit 5000 €
- de définir chaque année le programme de travail partenarial
- de prévoir au budget les crédits correspondants chaque année
- de désigner le Président en tant que représentant titulaire du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné au Conseil d'administration
- d'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le Président précise que l'Agence d'Urbanisme sera prochainement conviée à un conseil syndical afin de présenter un programme de travail.

16. Information sur l'évaluation du contenu du SCoT / Grenelle 2

Le Président rappelle que l'information suivante a été donnée au bureau du 8 mars 2012. Il donne la parole à Nadège ABON.

Le contexte réglementaire des SCoT change (loi Grenelle 2 et nouvelle loi portant sur l'urbanisme commercial). En 2017, les SCoT devront tous être « grenellisés ».

Le groupement des bureaux d'études ECOVIA/OPERA travaille sur l'évaluation du contenu de notre SCoT par rapport au référentiel du Grenelle 2 et à la nouvelle loi sur l'urbanisme commercial.

Une première analyse de notre SCoT a été réalisée et a permis la mise en exergue du delta entre notre SCoT et un SCoT grenelle.

Suite à l'atelier de travail du 18 janvier 2012 (avec une vingtaine d'élus), le groupement des bureaux d'études ECOVIA/OPERA est en capacité de présenter une restitution qui éclairera le conseil syndical en matière de grenellisation de notre SCoT et de prise en compte des évolutions de l'urbanisme commercial.

Par conséquent, un Conseil syndical est proposé le vendredi 6 avril 2012. La majorité des conseillers syndicaux étant absents, une nouvelle date sera proposée rapidement (confère page suivante dates récapitulées).

→ Avis rendu sur le projet de SCoT Nord-Isère arrêté (SCoT SRU)

Des constats partagés entre les SCoT Boucle du Rhône en Dauphiné et Nord Isère :

Forte consommation et fragmentation d'espace ; des espaces sensibles soumis à de fortes pressions ; une urbanisation non structurée ; une offre de logements déséquilibrée ; une banalisation du paysage ; une explosion des déplacements.

Des priorités partagées : Concilier les « dynamiques » du territoire et la préservation des ressources locales : la nature, la campagne, l'eau...

Donner une place au Nord-Isère dans l'espace entre Lyon, Grenoble et Chambéry.

Des réponses partagées : Optimiser l'espace pour l'habitat, les équipements, l'activité et le commerce (stratégie, densité...)

Un SCoT plus actuel et prenant en compte des problématiques peu ou pas traitées dans notre SCoT : Air/climat ; Eau ; Commerce.

Un souhait de la Boucle du Rhône en Dauphiné : Les 2 territoires souhaitant élaborer, et affirmer à travers un DAC, une stratégie commerciale, ne serait-il pas intéressant d'envisager une collaboration ? (mutualisation des moyens d'étude et réflexion à une échelle plus globale)

Le Président propose de transmettre le compte-rendu détaillé du bureau du 8 mars 2012 afin que tous les conseillers syndicaux disposent des informations concernant le SCoT Nord Isère.

→ Avis rendu sur le projet et le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)

→ Réunions PLU :

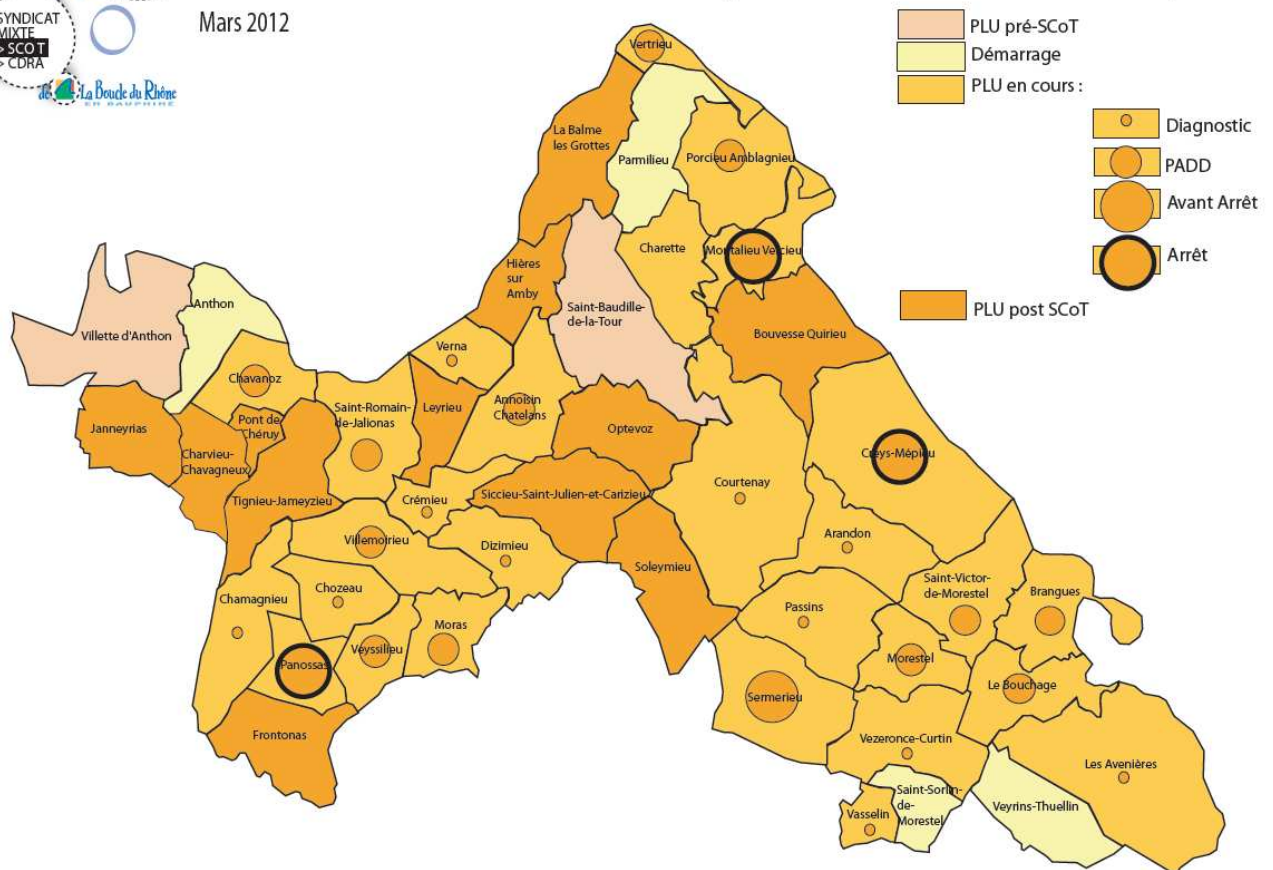
- PLU Brangues (06/02/12)
- PLU Montalieu Vercieu (07/02/12)
- PLU St-Romain de Jalionas (08/02/12)
- PLU Moras (15/02/12; 21/03/12)
- PLU Saint-Victor de Morestel (23/02/12)
- PLU Vertrieu (01/03/12; 22/03/12)
- PLU Sermerieu (02/03/12)
- PLU Villette d'Anthon (13/03/12)

→ Assistance conseil aux communes :

- pôle urbain Montalieu-Vercieu (05/03/12)

→ Projets métropolitains:

- Schéma de Référence les territoires autour de St-Exupéry :
 - Régie locale St-Exupéry (06/03/12)
 - Auditions BE (07/03/12; 08/03/12)



c- Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le Président clôt la séance à 20H30 et remercie les personnes présentes.

PROCHAINES REUNIONS DU SYMBORD :

→ CONSEIL syndical exceptionnel

le **Vendredi 20 avril 2012** à partir de **17h45** locaux CCIC à Villemoirieu

→ BUREAU syndical 2^e trimestre 2012

le **Judi 31 mai 2012** à partir de **18h** locaux à définir

→ CONSEIL syndical 2^e trimestre 2012

le **Judi 14 juin 2012** à partir de **18h** locaux à définir